



Economie créative et industries culturelles



Code Apogée
2MDFM21



Composante(s)
UFR Humanités



Période de
l'année
Printemps

En bref

> **Accessible à distance:** Non

Présentation

Heures d'enseignement

Economie créative et industries culturelles - TD	Travaux Dirigés	8h
Economie créative et industries culturelles - CM	Cours Magistral	10h